Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 22 Safar 1443
29 Septembre 2021

N° 87

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2184**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2187**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions..... **2192**
Homologation de résolutions **2192**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2192**
Avis aux créanciers..... **2196**
Convocations
Sociétés anonymes **2196**
Sociétés à responsabilité limitée **2199**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la SOCIETE TUNISIENNE D'ACCONAGE & DE MANUTENTION..... **2200**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

1. Dépôts des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020

2. Ratification de la nomination d'un administrateur

3. Renouvellement des mandats des administrateurs

4. Renouvellement du mandat de la société d'expertise comptable «Experts Partners» en qualité de Co-Commissaire aux comptes

5. Dépôt du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2020

6. Nomination de la présidente du conseil d'administration

7. Nomination du directeur général

Société "PHILBERT TUNISIE SA"

Identifiant unique : 0492565T

Capital : 2 600 000 DT

Siège social : 58 Avenue Habib Bourguiba 2033 Mégrine

1/ Suivant le procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire, tenue le 28 mai 2021 et enregistré à la recette des finances de Mégrine le 17 juin 2021 sous le n°21602662, quittance n°038717, il a été décidé :

Ratifier la nomination faite par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 12 novembre 2020 de Monsieur Emmanuel Croissandeau et Madame Nermine Safraou en qualité d'administrateurs,

Renouveler les mandats des administrateurs suivants :

- La société Bonna Tunisie SA, représentée par Monsieur jean-Marc Paul Mercier

- La société Bonna Sabla SA, représentée par Madame Emmanuelle Cochard,

- Madame Nermine Safraou

- Monsieur Jean-Marc Paul Mercier

- Monsieur Emmanuelle Croissandeau

Renouveler le mandat de la société d'expertise comptable "Experts Partners" représentée par Monsieur Salah Meziou en qualité de Co-Commissaire aux comptes et ce pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

2/ Approbation des états financiers de l'exercice 2020,

3/ Dépôt du rapport général et du rapport spécial des Co-Commissaires aux comptes,

4/ Suivant le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 mai 2021 et enregistré à la recette des finances de Mégrine le 30 août 2021 sous le numéro 21703718 quittance n°050153 il a été décidé ce qui suit :

- Nomination de madame Nermine Safraou en qualité de présidente du conseil d'administration et ce pour la durée restante à courir de son mandat d'administrateur, le conseil d'administration ainsi réuni a également fixé les pouvoirs de la présidente du conseil d'administration.

- Nomination de monsieur Jean Marc Paul Mercier en qualité de directeur général et ce pour la durée restante à courir de son mandat d'administrateur, le conseil ainsi réuni a également fixé ses pouvoirs Tous les documents ci-dessus cités ainsi que les états financiers et les rapports des commissaires aux comptes sont déposés au registre national des entreprises le 20 septembre 2021 sous le numéro 202188976.

2021R02395SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

UNIVERSAL MARINE BUSINESS

Société anonyme

Au capital social de 2.500.300 TND

Siège social : Route Expresse de Gammarth Km 5,2046 La Marsa

I.U : 1594077 E

Montant de l'augmentation du capital social : 2.000.000 TND

Objet social : la construction de bateaux

Durée : 99 ans.

Dépôt du procès-verbal : un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19 juillet 2021 a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 22 septembre 2021 sous le numéro AC 011262021.

Nombre d'actions à souscrire : 200.000 actions nominatives nouvelles à souscrire et à libérer la totalité lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 10 TND chacune.

Apport en nature : Néant.

Avantages particuliers prévus statutairement : Néant.

Les conditions d'admission aux Assemblées Générales des Actionnaires et d'exercice du droit de vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un Actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Répartition du résultat, constitution des réserves et répartition du boni de liquidation : Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et des autres charges sociales ainsi que de tous les amortissements de l'actif social, majorés ou minorés des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction d'une fraction égale à cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'assemblée générale ordinaire pourra toujours sur la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices. En cas de liquidation de la société, le boni de liquidation est réparti entre les actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital social de la société.

Versement des fonds : les fonds provenant de la souscription à l'augmentation de capital en numéraire doivent être versés auprès de la Banque ATB, agence Saadi, dans un compte indisponible sous le numéro 0190 6050 119200336747.

Délai de souscription : 90 jours à compter de la date de publication de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne sauf clôture par anticipation.

Modalités de convocation de l'assemblée générale extraordinaire et lieu de réunion :

La convocation de l'assemblée générale extraordinaire a eu lieu conformément aux dispositions des articles 277 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et s'est tenu au siège social de la société.

2021402347SANB2

Notice d'information

Augmentation du capital

Dénomination sociale : SINGAPORE TUNISIAN INVESTMENT COMPANY «STIC»

Siège social : Hôtel the Résidence les Côtes de Carthage Gammarth

Forme juridique : Société Anonyme

Identifiant unique : 312335/F

Capital social : 79 926 240 Dinars

Objet social : Développement et exploitation des établissements Hôteliers, touristiques, balnéaires et thermaux

Durée : 99 ans

Dépôt du projet : Un projet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 septembre 2021 a été déposé au Registre National des Entreprises le 23 septembre 2021 sous le n°AC011272021

Montant du capital à souscrire : Dix sept millions et cinq cent mille (17 500 000) Dinars à souscrire par compensation de créances et à libérer totalement à la souscription.

Nombre d'actions à souscrire : 1 750 000 actions nominatives d'une valeur nominale de 10 Dinars chacune, sans prime d'émission à souscrire et à libérer par compensation de créances réservé à l'actionnaire GOLDPRIME Pte Ltd, soit au total dix sept millions et cinq cent mille (17 500 000) Dinars.

Apports en nature : pas d'apports en nature

Avantages particuliers : aucun avantage particulier n'est stipulé dans les statuts au profit d'une personne quelconque.

Conditions d'admission aux assemblées et d'exercice du droit de vote : tous les actionnaires sont admis dans les assemblées générales et bénéficient d'un nombre de voix égal au nombre d'actions détenues ou représentées, sans aucun droit de vote double.

Répartition des résultats : la répartition de résultats et du boni de liquidation se font proportionnellement à la participation au capital social. Sur les bénéfices nets, il est prélevé 5% pour constituer la réserve légale, sur le reste, l'assemblée peut constituer d'autres réserves, et le solde des bénéfices est distribué aux actionnaires au prorota de leurs actions.

Délai de souscription : les actionnaires disposent d'un délai de souscription de 15 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration de ce délai.

Convocation de l'assemblée : L'assemblée générale extraordinaire est convoquée suivant les dispositions des articles 276 et suivants du code des Sociétés commerciales, et se tient au siège social.

2021402358SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

LA MERE ET L'ENFANT LA SOUKRA

SARL au capital de 100 000 dinars

Avenue du Maghreb Arabe, Centre Soukra Palace, 2036 La Soukra

Identifiant unique : 1243372H

Suivant PV de l'A.G.E du 18 juin 2020 enregistré à la recette des finances rue de paradis, Ariana, le 9 juillet 2020 sous le n°20703424, quittance n°56938, dont un exemplaire, a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 20/11/2020 sous le n°2020109750, publié au B.O.R.N.E n°102 du 21/5/2021, il a été décidé l'ouverture d'un deuxième établissement sis à l'avenue du Maghreb arabe, complexe commercial Soukra Palace, 2036 La Soukra et la mise à jour conséquente de l'article 4 des statuts.

2021T00910SRLB2

LA MERE ET L'ENFANT LA SOUKRA

SARL au capital de 100 000 dinars

Avenue du Maghreb Arabe, Centre Soukra Palace, 2036 La Soukra

Identifiant unique : 1243372H

Suivant PV de l'A.G.E du 17 février 2020 enregistré à la recette des finances rue de paradis, Ariana, le 9 juillet 2020 sous le n°20703425, quittance n°56941, dont un exemplaire du dit PV et des statuts mis à jour à la même date, enregistrés à la même recette le même jour sous le n°20703426, quittance n°56947, ont été déposés au Centre National du Registre des

Entreprises le 5/11/2020 sous le n°2020101882, publié au B.O.R.N.E n°102 du 21/5/2021, il a été décidé - l'extension de l'objet social de la société, - l'actualisation des articles statutaires concernés conformément aux dispositions de la loi n° 47/2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et - La mise à jour corrélative des statuts.

2021T00911SRLB2

Augmentation de capital par incorporation de réserves

Société «PULIRE»

Société à responsabilité limitée

Au capital de 5.000 Dinars

Identifiant unique : 1047381 N

Siège social : 05 Rue des Usines Zone Industrielle Le Kram

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extra ordinaire en date du 13 septembre 2021 enregistré à la recette la Goulette le 15 septembre 2021 sous le numéro M072692, quittance numéro 21505280. Une copie de ce procès-verbal a été déposée au registre national des entreprises en date du 20-9-2021 sous le numéro 202192201.

Il a été approuvé l'augmentation de capital de trois cent mille dinars (300.000) ainsi le capital social de la société est passé de cinq mille (5.000) dinars à trois cent cinq mille (305.000) Dinars et la mise à jour des articles 6 et 7 du statut de la société en conséquence.

2021R02401SRLB2

Approbation de l'affectation de résultats des exercices 2017-2018-2019

Et désignation d'un commissaire aux comptes

Société «PULIRE»

Société à responsabilité limitée

Au capital de 5.000 Dinars

Identifiant unique : 1047381N

Siège social : 05 Rue des Usines Zone Industrielle Le Kram

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 8 septembre 2021 enregistré à la recette des finances la Goulette le 14 septembre 2021 sous le numéro M072400, quittance numéro 21705252.

Une copie de ce procès-verbal a été déposée au registre national des entreprises en date du 20-9-2021 sous le numéro 202192134.

Il a été décidé l'approbation des états financiers des exercices 2017-2018 et 2019 et leurs affectations

Il a été décidé également la désignation de la société HG AUDIT ET CONSEIL représentée par madame Hanen Ghorbel en tant que commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2020-2021-2022.

2021R02402SRLB2

SOCIETE CENTRE TUNISIEN DE LA METROLOGIE

Capital social : 219000 DT

Siège social : 13, Rue Claude Bernard cité les jardins 1002 Tunis

Matricule fiscal : 1235390 NAM000

Registre de commerce : B0149832012

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire établi le 22 janvier 2018 et enregistré à la recette des finances Cité Mahrajen en date de 24 Janvier 2018 et sous le n°18800517 quittance n°7152

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire établi le 6 avril 2018 et enregistré à la recette des finances Cité Mahrajen en date de 27 avril 2018 et sous le n°18802720 quittance n°41125 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis sous le n°D016122012 en date du 26 octobre 2018 il a été décidé ce qui suit :

- Dépôt des états financiers 2016 et 2017.

2021401587SRLB2

Société Laboratoire Tunisien d'Etalonnage et d'Essais «LT2E»

Capital social : 60 000 DT

Siège social : 6, Résidence Golf du Lac, Lac 2

Matricule fiscal : 0341652 DAM000

Registre de commerce : B148901997

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire établi le 30 avril 2009 et enregistré à la recette des finances du Lac en date de 25 septembre 2013 et sous le n°13707905 quittance n°78921 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis sous le n°D24493197 en date du 26 décembre 2017 il a été décidé ce qui suit :

- Dépôt des états financiers de 2008.

2021401596SRLB2

Société Laboratoire Tunisien d'Etalonnage et d'Essais «LT2E»

Capital social : 60 000 DT

Siège social : 6, Résidence Golf du Lac, Lac 2

Matricule fiscal : 0341652 DAM000

Registre de commerce : B148901997

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire établi le 4 janvier 2013 et enregistré à la recette des finances Lac en date de 25 septembre 2013 et sous le n°13707906 quittance n°78933 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis sous le n°D24493197 en date du 26 décembre 2017 il a été décidé ce qui suit :

- Dépôt des états financiers 2010 et 2011.

2021401597SRLB2

Société laboratoire Tunisien d'Etalonnage et d'Essais "LT2E"

Capital social : 60 000 DT

Siège social : 6, Résidence Golf du Lac, Lac 2

Matricule fiscal : 0341652 DAM000

Registre de commerce : B148901997

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire établi

le 8 juin 2016 et enregistré à la recette des finances Lac en date de 9 juin 2016 et sous le n°16706198 quittance n°67369 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis sous le n°D24493197 en date du 26 décembre 2017 il a été décidé ce qui suit :

- Dépôt des états financiers de 2012 à 2015.

2021401598SRLB2

Société laboratoire Tunisien d'Etalonnage et d'Essais "LT2E"

Capital social : 285 000 DT

Siège social : Immb SILAC, 1er étage App B4, Berges du Lac

Matricule fiscal : 0341652 DAM000

Registre de commerce : B148901997

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire établi le 23 janvier 2018 et enregistré à la recette des finances Lac en date de 26 janvier 2018 et sous le n°18700773 quittance n°10897 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis sous le n°D24493197 en date du 26 décembre 2017 il a été décidé ce qui suit :

- Dépôt des états financiers de 2016.

2021401599SRLB2

Société LAB EQUIPMENT

Capital social : 104700 DT

Siège social : 13, Rue Claude Bernard, 3ème étage cité les jardins

Matricule fiscal : 0633155 NAM000

Registre de commerce : B188241998

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire établi le 22 janvier 2018 et enregistré à la recette des finances Cité Mahrajen en date de 24 janvier 2018 et sous le n°18800516 quittance n°7151.

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire établi le 6 avril 2018 et enregistré à la recette des finances Cité Mahrajen en date de 27 avril 2018 et sous le n°18802721 quittance n°41127 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis sous le n°D24900798 en date du 26 octobre 2018 il a été décidé ce qui suit :

- Dépôt des états financiers 2016 et 2017.

2021401606SRLB2

Société Laitière de Sidi Rezig «SOLAISIR»

Sarl au capital de 400.000 dinars

Siège social : 14 rue Hammadi Jaziri (Lafayette) Tunis

Identifiant unique : 0312030Q

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2021 enregistré à la recette des finances du Bardo sous le numéro 21801863 (quittance n°35720) en date du 25 mai 2021 et dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises RNE, reçu n°202185567 du 02/9/2021, il a été décidé ce qui suit :

- Le transfert du siège social de la société au 14, rue Hammadi Jaziri (Lafayette) Tunis ;

- Le changement de l'objet de la société qui est devenu principalement la gestion par la location ou autrement de tous biens immobiliers, la vente de tous biens immobiliers ;

- L'approbation de la mise à jour des statuts.

2021402350SRLB2

Société Laitière de Sidi Rezig «SOLAISIR»

Sarl au capital de 400.000 dinars

Siège social : 14 rue Hammadi Jaziri (Lafayette) Tunis

Identifiant unique : 0312030Q

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 janvier 2012 enregistré à la recette des finances du Bardo sous le numéro 13504050 (quittance n°64240) en date du 12 novembre 2013 et dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises RNE, reçu n°202185567 du 02/9/2021, il a été décidé ce qui suit :

- La réduction du capital social à 400.000 dinars.

2021402351SRLB2

AUTRES SOCIETES

Société Mutuelle de Base des Services Agricole "CORAVIS"

Matricule fiscal : 045477ENM 000

Identifiant unique : 045477E

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire du 27/7/2021, enregistré à la recette des finances de Gremda le 17/8/2021 sous le n°21801797, n° de quittance M057500 et déposé au registre national des entreprises de Sfax le 31/8/2021 sous le n°202183786, il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation des rapports moral et financier et au bilan et états financiers de l'année 2019,

- Affectation au résultat de l'exercice 2019,

- Renouvellement du 1/3 des membres au conseil d'administration;

- Nomination de Mr Kais Chaari expert comptable de la Sté pour les années 2020 - 2021 et 2022.

- Réduction au capital social de 191.040,000 à 188.800,000.

2021X01071SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente daté du 10/6/2021 enregistré à la recette des finances El Fahs daté du 18/08/2021

n° de quittance 24971 n° d'enregistrement 21201066 Mr Iskander Ben Noureddine el Chanoufi CIN n° 10818356 a vendu à Mr Helmy bin Al-Sabti bin Mohammed Al Trabelsi CIN n° 00958823 tout le fonds de commerce exploité pour Commerce alimentaire général en détail situé rue Habib Bourguiba n°20.

L'acheteur met à la disposition de toute personne intéressée par l'affaire une copie du contrat de vente à son emplacement choisi dans le cabinet du professeur Amine Ben Mesbah l'avocat situé à l'approche de Abou Kacem Echebbi, les objections sont fixées pendant vingt jours à compter de la date de cette annonce.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 15/9/2021.

2021T00912FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Menzeh 9 Tunis le 13/9/2021 sous n°64412, quittance n°21203019, Monsieur Hédi Ben Othman Thairi a vendu la totalité du fonds de commerce exploité pour la vente de conserve et produit sec au local n°57 colisé Soula Manar2 Tunis à monsieur Chokri Ben Maamer Bouallagui.

Les oppositions sont reçues entre les mains de l'acheteur au domicile rue Sidi Abdelkader n°27 Laaouina Tunis dans un délai de 20 jours de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk en date du 25/9/2021.

2021T00914FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié en date du 11/9/2021 enregistré à la recette des finances de Nabeul daté du 14 septembre 2021 quittance numéro M058317. Monsieur Nadhem Ben Arfa titulaire de la carte d'identité n°04584321 a cédé par donation le fonds de commerce vente tous les produits à base des volailles sis à l'avenue 20 Mars 1934 à sa mère Jamila Weslati titulaire de la carte d'identité n°04406950.

Les oppositions seront admises au bureau de notaire Hédi Nasri sis à la rue Roi Hssine Hechmi 8000 Nabeul dans les délais de 20 jours.

Ceci a été publié au journal La presse en date du 23/9/2021.

2021R02382FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de contrat de vente daté du 9/9/2021 enregistré auprès de la recette des finances de Gabès le 10/9/2021 sous n°43194 quittance n°21205251, Mr Abd el Sattar a vendu à Mr Hassen el Gouireh résidant à Matmata Gabès le fonds de commerce situé à l'avenue Omar el Khatab Zrig Gabès avec tous ses éléments corporels et incorporels, cette annonce est publiée dans deux journaux Echourouk et le Quotidien.

Toute opposition sera faite entre les mains de l'acheteur Mr Hassen Gouireh à l'adresse de fonds, dans un délai de vingt jours à partir de la publication au J.O.R.T.

2021R02385FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de contrat de vente daté du 2/9/2021 enregistré à la recette des finances de Metouia Gabès le 9/9/2021 sous n°21200 quittance n°57014685, Mr Naser Mehdaoui a vendu à Mr Amor Lazrag et Mr el Fathi el Mansouri résidant à Bni Khdache Médenine le fonds de commerce situé à l'avenue Habib Bourguiba 6010 Metouia Gabès avec tous ses éléments corporels et incorporels, cette annonce est publiée dans deux journaux Echourouk et le quotidien.

Toute opposition sera faite entre les mains des acheteurs Mr Amor Lazrag et Mr el Fathi el Mansouri à l'adresse de fonds, dans un délai de vingt jours à partir de la publication au J.O.R.T.

2021R02386FCCC2

Concession d'un fonds de commerce

Par le biais d'un contrat de concession du fonds de commerce édité par les deux notaires à Médenine M. Fathi Latrach et son accompagnant des notaires de Médenine en date du 13/9/2021, journal 32, rasm n°54, Mr. Ali Ben Omar Rjili (en son nom et au nom de sa femme Ichrak Bent Mabrouk Rjili) a renoncé à monsieur Youssef Ben Ahmed Bouderbala, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et moraux, sise sur la ceinture Médenine de sud exploité actuellement au café "816" composé d'un rez-de-chaussée avec une entrée et 4 entrepôts et un 1er étage et 2ème étage avec toutes les machines et équipements de cuisine et du café avec tous ses droits anciens et actuels.

Toutes les oppositions seront reçues chez le cessionnaire M. Ali Rjili, au local du fonds, dans un délai de 20 j de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette concession a fait l'objet d'une annonce au journal "Echourouk" du 22/9/2021.

2021R02390FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente enregistré à la recette des finances rue Boulbalba Mrabet Gabès le 15/9/2021 sous le n°21205368, Monsieur Noureddine Bouabidi a vendu à Mr Sami Haj Mansour la totalité du fonds de commerce exploité dans le domaine de commerce sis à l'avenue Mohamed Ali Gabès.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce à l'avenue Mohamed Ali Gabès dans les 20 jours à partir de la parution de présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 21/9/2021.

2021R02391FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte de vente sous seing privé non daté, enregistré à la recette des finances de Fouchana, quittance n°M052943, enregistrement n°21203357, Mr Samir Ben Nejma a vendu à Mr Maher Abdelleoui tout le fonds de commerce d'un local boucherie sis à l'avenue la Liberté n°8 Fouchana Ben Arous avec tous les éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée à l'adresse du fonds de commerce dans vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée dans le journal Quotidien de 23/9/2013.

2021R02392FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Hammamet le 17/09/2021, N° de quittance M086867, n° d'enregistrement 21203994, Madame Zina BENDHIAOUI, CIN n° 04570631, Identification Unique 1704524W, Matricule fiscal 1704524W/N/C/000, a vendu à la Société EL MAZRAA, Identification Unique 0035723T, Matricule fiscal 35723/T/P/M/000, dont le domicile élu est à la Sté Poulina GP1, Km 12, Ezzahra, Ben Arous. La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments incorporels, destiné vente tous commerce dans le local sis à l'avenue de la libération, Hammamet, Nabeul.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de Maître Salah Fakhfekh, dans le bureau sis au 29 Avenue de l'Indépendance, Résidence Mariem, 3ème Etage Ariana. Dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cet avis est publié au Journal Le quotidien, le 22/9/2021.

2021R02393FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 9/7/2021 et enregistré à la recette des finances de Beni Khalled le 5/8/2021 Mm Nesrine Esseyhi demeurant à Beni Khalled a vendu à Mr Walid Elouni le fonds de commerce exploité en une épicerie avec tous ses éléments, le prix de la vente soit trois mille dinars est consigné entre les mains de l'acheteur. Toute opposition sera portée entre les mains de Maître El Habchi Abir à son étude sise à l'avenue Mahmoud Bel Hassen - Beni Khalled dans le délai de vingt jours de la date de publication au J.O.R.T.

La présente annonce est parue au journal Chourouk le 02/9/2021.

2021R02394FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte ssp enregistré le 16/9/2021 à la recette des finances Ezzahra quittance n°M034674 enregistrement n°09936167 dont Latifa Bessouda a vendu la totalité du fonds de commerce Jardin d'enfant à Souhir Agroubi sis à Taksim Elrefaii Jinen Ezzahra appartement Abdelkader.

Les oppositions doivent être notifiées auprès de Maître Lamia Belouedhnin Khefacha Avocat à la cour de cassation dont le cabinet sis à rue Cyclamen résidence el Ons Hammam-lif dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent au JORT.

Cette publication a été publiée dans le journal quotidien en date du 24/9/2021.

2021R02397FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte ssp enregistré le 01/9/2020 à la recette de finances Hammam-Lif quittance n°M035798 enregistrement n°20201232 dont Abdelkarim Gamoudia a vendu la totalité du fonds de commerce Café sis au 49 rue d' Algérie Hammam-lif à Issam Mahmoudi, Abdelkarim Mokni et Hichem Hanafi.

Les oppositions doivent être notifiées auprès de Maître Lamia Belouedhnin Khefacha Avocat à la cour de cassation dont le cabinet sis à rue cyclamen résidence el Ons Hammam-lif dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent au JORT.

Cette publication a été publiée dans le journal quotidien en date du 24/9/2021.

2021R02398FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 14 septembre 2021 et enregistré à la recette des finances, cité administrative, Jemmal en date du 15 septembre 2021 sous le n°21201557, quittance n°M051378, Mr. Mohamed Foued Hassine, pharmacien, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1532589J, demeurant à résidence Nour, rue Elmesk, Khezema - Est, Sousse, titulaire de la CIN n°09257933 délivrée à Tunis le 10/3/2017 a vendu à Mr. Mohamed Houssem Eddine Graiet, docteur en pharmacie, demeurant rue d'Oran, M'Saken, titulaire de la CIN n°09309241 délivrée à Tunis le 16/02/2011 la totalité du fonds de commerce consistant en une pharmacie destinée à la vente des médicaments et autres produits parapharmaceutiques, connu sous le nom de "Pharmacie Hassine" sis avenue Habib Bourguiba, Zaouiet Kontoch, Jemmal avec tous ses éléments corporels et incorporels. Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acquéreur à son domicile élu sis au cabinet de Maître Amara Debbabi, avocat, rue d'Alger, Monastir et ce dans un délai maximum de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal "Echourouk" du 23 septembre 2021.

2021S01012FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé à la municipalité Kalaa Sghira le 20/9/2021 ; enregistré à la recette des finances de Kalaa Sghira le 21/9/2021 sous le n°21200896 reçu n°M022825, Mr Mohamed Bechir Slama

CIN02831499 a vendu à Mm Nesrine Rjeba CIN : 12897372 la totalité de son fonds de commerce sis à l'Avenue Habib Bourguiba à Kalaa Sghira avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cette annonce a été publiée au quotidien Tunisien «Echourouk» paru en date du 22/9/2021, les oppositions doivent être faites dans les vingtaines suivant la parution du présent extrait entre les mains de l'acheteur.

2021S01013FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 27/8/2021 enregistré à la recette des finances de Sousse en date du 01/9/2021 sous le numéro 21201649 et selon le reçu numéro M043252 Mr Ahmed Eltaif titulaire de la carte d'identité nationale numéro 09295041 délivrée le 26/11/2015 a vendu et cédé à Mr Rochdi Ben Aatia titulaire de la carte d'identité numéro 09340402 délivrée le 12/11/2011, la totalité du fonds de commerce consistant à une superette de produit alimentaire sise à cité Boukhzar Bouhssina Sousse.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'avocat rédacteur du contrat maître Cherni Mejri Hadami rue Victor Hugo Immeuble Meriem Sousse dans les délais de 20 jours à partir de l'apparition du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne de forclusion.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 18/9/2021.

2021S01014FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances Rue Abou El Kacem Chebbi Sfax le 17/9/2021, quittance n°M082698 enregistrement n°21203522, rédigé par Maître Mohamed Lassad Massmoudi, Mr Ahmed Dahouithi titulaire de la C I N n°01229424 a vendu à Mr Hassen Koubâa titulaire de la C I N n°08754818, la totalité du F.C. exploité en vente du paillasson (Hosir) au local n° 43 sis à beb Jebli Sfax.

Les oppositions éventuelles seront reçues entre les mains du Maître Mohamed Lassad Massmoudi à l'adresse de son bureau sis à l'avenue Patrice Lumumba Imm Omrane 1er étage Bloc «A1» Sfax dans les 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

2021X01070FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P de 14/9/2021 portant signature légalisée le 14/9/2021 et enregistrée à la recette des finances de Sfax le 15/9/2021 sous n°2120358 quittance n°M057268. Mr Lwati Achraf, CIN n°11042184, a cédé à Mr Khalifi Mouhab, C I N n°11643940 la totalité du fonds de commerce du local sis à la route de l'Aéroport Km 8 Sfax destiné comme station de lavage.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur à son adresse de fonds vendu à la route de l'Aéroport Km 8 Sfax, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication du présent au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 22/9/2021 n°28327.

2021X01072FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte écrit daté du 30/8/2021 et enregistré à la recette des finances rue Tunis-Sfax le 8/9/2021 reçu n°M063270 Madame Douha Lousaeif a vendu à Monsieur Mohamed Jrad les éléments matériels et moraux du café situé à la route Sidi Mansour km 1 Sfax. Toutes les objections se trouvent entre les mains de la vendeuse située à la route Mahdia km 2.5 rue 227 n°9 Sfax pendant 20 jours à compter de la date de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 17/9/2021.

2021X01073FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à la route de Tunis Sfax le 17/9/2021 sous le n°21202858 quittance n°M065625 WIFAK BANK, S.A.R.L MF : 798651LPM000 a vendu à STE IMMOBILIERE BUSINESS S.A.R.L MF : 1581413G le fonds de commerce à usage de textile, prêt à porter, chaussures et maroquinerie, situé à Tunis angle avenue de Madrid et avenue de la Liberté.

Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours de la publication au JORT au domicile élu étude Maître Adel Atitallah sis à IMM Attijeri Bank 3ème étage Sfax.

Cette vente a été publiée au journal (الشروق) le 22/9/2021.

2021X01077FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à Abou Kacem Chebbi Sfax le 02/9/2021 sous le n°21203307 quittance n°M077138, Sté Générale de distribution, S.A.R.L, MF 0326582S a vendu à WIFAK BANK S.A.R.L MF 798651LPM000 le fonds de commerce à usage de textile, prêt à porter, chaussures et maroquinerie, situé à Tunis angle avenue de Madrid et avenue de la Liberté.

Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours de la publication au JORT au domicile élu étude Maître Adel Atitallah sis à IMM Attijeri Bank 3ème étage sfax.

Cette vente a été publiée au journal (الشروق) le 22/9/2021.

2021X01078FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp en date du 16/9/2021 enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 17/9/2021 Quit M087436 enregistrement 21205606 Me Sana Aloui a vendu à Mr Walid Ben Attiyet Allah le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis route Hôpital Abderrahmane Mami Ennaser 1 Ariana.

Toutes les oppositions se font entre les mains de Maître Lotfi Sassi Avenue Taieb Mhiri Ariana dans un délai de 20 jours de sa publication dans le journal officiel.

Cet avis a été publié au journal La Presse du 24/9/2016.

2021402344FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 12/2/2021 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 9/9/2021 sous le n°21201819 quittance n°M074023, Société L V Cafés Restaurant, Société à responsabilité limitée enregistré au registre national des entreprises sous numéro 000MA1396821/J en la personne de son représentant légal son gérant Elsayah Ben Elbechir Boubtane demeurant à cité Elraja Elmouansa Zarzis Médenine a vendu à monsieur Kamel Ben Mohamed Ali Ben Elhadi Ghoummidh, titulaire de la CIN n°13466861 délivrée à Tunis le 11/8/2014, demeurant à Hamadi Elkebli Elmouansa Zarzis le fonds de commerce exploité pour exercer l'activité d'un restaurant et d'un café de première classe sis à km 1 route de Médenine 4170 Zarzis.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Monsieur Abdraouf Ben Elbechir Ben Mohamed Boubtane demeurant à Elbayadah Zarzis et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 24 septembre 2021.

2021402348FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de la Goulette le 8/9/2021, QN 70672 d'Enregistrement 21205116 Monsieur Rafik Fazeni a vendu et cédé à Monsieur Abedelkrim Saidi La totalité du fonds de commerce non enregistré au registre de commerce exploité au local sis 11 rue Taieb Mhiri l'Aouina Tunis. Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de Maître Monjia Belhadj Amer 16 Rue Eben Eljazar Lafayette 1002 Tunis dans les délais légaux : 20 jours de la date de cet avis, sous peine de forclusion. Le présent avis a été publié aux journaux "le Quotidien et Achourouk".

2021402349FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue d'Autriche Tunis le 20/9/2021 quittance n°M057354 enregistrement n°21203701.

Monsieur Marouen Ben Ahmed Azzebi a vendu à monsieur Karem Ben Ezzedine Abdelmaksoud le fonds de commerce exploité au local commercial sis à l'immeuble n°15 rue Ibn Teferjine 1002 avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées auprès de l'acheteur monsieur Karem Ben Ezzedine Abdelmaksoud élisant son domicile au cabinet de Maître Montassar Bouzrara, avocat près la cour de cassation, sis au 44-46 Avenue de la Liberté 1002 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette publication a été publiée au journal quotidien Elchourouk le 22/9/2021.

2021402356FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 8/9/2021 et enregistré à la recette des finances de Nefza, Béja le 9/9/2021 sous le n°21200599 quittance n°M015787, Monsieur Soufien Massoudi demeurant à Eddhirat Nefza, Béja, a vendu à Monsieur Nejib Abbessi demeurant à Fatnassa, Nefza, Béja l'ensemble du fonds de commerce de vente de semences et engrais, exploité dans le local sis l'avenue de la république, Nefza, Béja, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent se faire, à peine de nullité, à l'étude du maître Marouani Sami, sis au 13 Bis avenue de la République Béja Sud Béja 9000, où se trouve déposé un des originaux de l'acte de vente, et ce dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié aux quotidiens : «Ecourouk + Le Quotidien» datés le 15/9/2021.

2021402360FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P. daté du 31/8/2021 enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 21/9/2021 n° d'enregistrement 21303853 quittance n°M060030. La Société Ayadi Brothers Company SARL M.F n° 1324112N n° de registre de commerce B03242212013 sis n°05 immeuble Fayrouz Les Jardins d'El Menzah 2 - 2094 El Mnihla Ariana son gérant Mr Slim Ben Mohamed Hechemi Ayadi CIN n°07252427 a loué à la Société Kais Raddedi Coif SARL M.F n°1735618X son gérant Mr Kais Raddedi CIN n°09473565 tous le fonds de commerce exploité pour salon de coiffure et de beauté et d'esthétique situé n°05 immeuble Fayrouz Les Jardins d'El Menzah 2 - 2094 El Mnihla Ariana pendant 03 ans du 01/9/2021 au 31/8/2024.

Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et le Quotidien le 24/9/2021.

2021T00913FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 3 septembre 2021 enregistré à la recette des finances de Soliman le 7 septembre 2021 sous le n°21301856 quittance n°M033299 la Sté TEATIME qui a pour identifiant unique 1447081 E représentée par son gérant Mr Abdallah Bouzenada, loue à Mr

Youssef Eddami la totalité du fonds de commerce lui appartenant sis à la rue de l'Egypte Soliman Erriadh 8020 Nabeul, et dont l'activité est l'exploitation d'un salon de thé.

Cet avis a été publié dans les deux journaux «Assarih» et «La presse» le 24 septembre 2021.

2021R02396FCCC3

Location gérance

Ayoub ELEUCHI

Rte de l'Aéroport Rue 798 n°11 Sfax, CIN n° 08782888

M.F : 000/C/P/1735008/A

Par acte sous seing privé en date du 14 Juillet 2021 enregistré à la recette des finance d'Enfidha le 16 septembre 2021 n° de quittance 034887, n° d'enregistrement 21301189, la société TOTAL TUNISIE, société anonyme au capital de 5 311 000, sise rue du Lac Huron-Les Berges du Lac - 1058 Tunis a donné en location gérance à monsieur Ayoub Eleuchi, titulaire de la CIN n°08782888 du 18/01/2013 (M.F : 000/C/P/1735008/A), demeurant à Rte de l'aéroport Rue 798 n°113064 Sfax, le fonds de commerce de distribution de carburants et lubrifiants et autres produits dérivés exploité à la Station Total sise à Enfidha.

Le public, notamment les commerçants, les clients, les fournisseurs, les établissements publics et privés et les collectivités locales sont avisés que Monsieur Ayoub Eleuchi est seul responsable vis-à-vis des tiers et n'engage en rien le fonds de commerce exploité dans le local susmentionné.

2021R02400FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu du contrat enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana le 23/9/2021 sous le n°21306635 quittance n°74627, Mr Nejemeddine Dagachi CIN n°03158491 a loué à Mme Nebiha Nasri Ep. Gasemi CIN n°00771098 la totalité du fonds de commerce d'un restaurant existant au 79 avenue Dar Fadhal La Soukra Ariana. Les oppositions seront reçues chez Mr Salem Moumni demeurant au 63 rue Mongi Slim Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT. Le présent avis a été publié aux journaux : le Quotidien et Echourouk le 25/9/2021.

2021402361FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association sportive d'échecs El Fahs

Siège : Maison des jeunes El Fahs.

Objet : Association sportive.

Objectifs :

1) Diffuser et vulgariser la pratique des échecs.

2) Participer à des compétitions et tournois d'échecs.

Membres :

Président : Nabil Jbeli.

Vice-président : Issam Hammami.

Secrétaire général : Iskander Loueti.

Trésorier : Zied Belhadj Khlifa.

Membre : Faycel Ben Dhieb.

2021T00909APSF1

Constitution

Syndic des copropriétaires Résidence «DALLAS»

Situé à Ennasr 2

Suivant procès-verbal daté du 17/4/2021 enregistré à la recette des finances rue de l'Autriche Tunis le 22/4/2021 sous le n°984 quittance n°29135, déposé à la municipalité de l'Ariana le 3/8/2021 sous le n° 2807 il a été constitué le Syndic des copropriétaires Résidence Dallas cité Ennar 2.

Nom : Syndic Résidence DALLAS

Adresse : Cité Ennasr 2

L'élection du bureau a été comme suit :

Président : Saher Elouardi

Vice Président : Jamel Karray

Trésorière : Faten Kharrat

Trésorier adjoint : Kamel Saïdi

Membres : Lassaad Laaroussi - Mouna Talbi.

2021T00915APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom du club : Run In Manouba

Siège social : 18, rue Sidi Bouzid Manouba Centre Manouba

Objectif : encadrer les jeunes et développer leurs capacités physiques, techniques et intellectuelles.

Membres :

Président : Sabeur Ben Meftah

Secrétaire général : Karim Zitouni

Trésorier : Oussama Sahli.

2021402341APSF1

Homologation de résolutions

Syndicat des Copropriétaires de la Résidence

AL-JAZIA- Manouba

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale élective du Syndicat de la résidence Al-JAZIA / la Manouba, tenue le 21 juin 2021, enregistré à la recette des finances DEN DEN le 13 juillet 2021 sous le numéro 21801871, quittance n°M039290 et déposé à la municipalité de la Manouba le 15 septembre 2021 sous le numéro 2529.

Il a été décidé l'élection du bureau du syndicat composé de :

- Attia Riadh : Président

- Ouled Soltane Habib : Secrétaire général

- Hédi Radhouane : Trésorier.

2021402362APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante : Amor Ben Darraji Issaoui.

La partie saisie : Abdessattar Ben Hassine.

L'avocat poursuivant : Maître Mohamed Ghanmi, avocat sis à la rue Houcine Bouzayenne, n°94 Tunis.

Propriété saisie : terrain agricole objet du titre foncier n°553160 nommé HASNA situé à Tazarka délégation de Korba gouvernorat de Nabeul dont la superficie est de 2206 mètres carrés constitué d'un terrain nu et le terrain objet du titre foncier n°537450 nommé Ennasser situé à Tazarka délégation de Korba gouvernorat de Nabeul dont la superficie est de 1298 mètres carrées constitué d'un terrain nu.

Mise à prix : le prix d'ouverture est de cent quarante mille cent soixante dinars hors les dépenses qui seront annoncées le jour de l'assise.

Date et lieu de la vente : le lundi 18 octobre 2021 à 9 heures du matin au tribunal de première instance de Nabeul.

Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir cosigner le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers après l'obtention d'un accord au préalable du gouverneur.

2021T00918VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana

Tél/Fax : 71.351.773/98.314.410

MF : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RC à Tunis sous le n°182331996, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira. En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) La débitrice : STE ESPACE A2/ SA/ RC n°129291998 B / Siège social à Hammamet 72 Avenue Habib Bourguiba - Nabeul.

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Abderrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

4) L'immeuble mis en vente : Immeuble objet T.F 543749 Nabeul situé à la Zone Touristique Hammamet Sud Gouvernorat de Nabeul se compose d'un espace de loisirs de 8104 m² de 3 étages avec une salle des fêtes et des sports et un NIGHT CLUB et une piscine et des magasins non exploités et un Restaurant et une Agence de la STB avec des parcs d'attractions et toutes les commodités

5) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 12.264.768, 000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

6) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Grombalia le lundi 1 novembre 2021 à 9 h du matin.

- L'immeuble peut être visité chaque jour.

2021R02399VEPA1

Vente immobilière

La vente aura lieu jeudi 28 octobre 2021 à 9 H du matin au tribunal de 1ère instance de Kairouan.

Poursuivant : Tunisian Saudi Bank (TSB), représentée par son représentant légal, commerçant, inscrite au registre du commerce au tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B16641997 domicilié à 32 Rue Hédi Karray Tunis.

Partie saisie : les héritiers feu Abdelrrazek Ben Alaya, sa femme Fatma Fathallah et ses fils Hajer et Amira et Riadh Ben Alaya, demeurant à rue ezitouna n°5 el Mansoura Kairouan.

Avocat poursuivant : Maître Kasdalla Naceur avocat à la cour de cassation rue 3 août n°24 Sousse.

Immeuble objet de la vente :

La totalité de l'immeuble dénommé "Sonia" objet du titre foncier n°59588 situé à kairaoun

Mise à prix : 374.400.000D.

Conditions de la visite : Sans conditions particulières sauf respect de la vie privée.

2021S01011VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Ali Ben Ayedi Chmak, CIN 03932612, RC A1337051998 demeurant à 14 rue Jalta Chebba Mahdia.

2/ Ayedi Ben Mohamed Ben Mansour Chmak CIN 03811079, demeurant à rue Jalta Chebba Mahdia.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les immeubles sis à la cité sidi Salem Chebba Mahdia du plan de lotissement architectural approuvée par l'Administration régionale de l'équipement et du logement de Mahdia le 3/7/2013 consistant en des parcelles :

L'immeuble n°1 contenant la parcelle n°2 délimitée du coté sud par une route, du coté est par un tiers du coté nord par la parcelle n°3 et du coté ouest par la parcelle n°1 d'une contenance de 375 m², l'immeuble n°2 contenant la parcelle n°3 délimité du coté sud par la parcelle n°1, du coté est par un tiers, du coté nord par la parcelle n°4 et du coté ouest par une route d'une contenance de 401 m², l'immeuble n°3 contenant la parcelle n°4 délimité du coté sud par la parcelle n°3, du coté est par un tiers, du coté nord par la parcelle n°5 et du coté ouest par une route d'une contenance de 401 m².

L'immeuble n°4 contenant la parcelle n°7 délimité du coté sud par la parcelle n°6, du coté est par la parcelle n°8, du coté nord par une voie projetée et du coté ouest par une route d'une contenance de 306 m².

L'immeuble n°5 contenant la parcelle n°8 délimité du coté sud par la parcelle n°6, du coté est par la parcelle n°9 du coté nord par une route du coté ouest par l'immeuble n°4 d'une contenance de 237 m².

L'immeuble n°6 contenant la parcelle n°11 délimité du coté sud par la parcelle n°12, du coté est par la parcelle n°14, du coté nord et ouest par une voie projetée d'une contenance de 315 m².

L'immeuble n°7 contenant la parcelle n°12 délimité du coté sud par un tiers, du coté est par la parcelle n° 13, du coté nord par la parcelle n°12 et du coté nord par une route d'une

contenance de 300 m². l'immeuble n°8 consistant en la parcelle 13 délimité du coté sud par un tiers, du coté est par une voie projetée, du coté nord par la parcelle n°14 et du coté ouest par la parcelle n°12 d'une contenance de 310 m², l'immeuble n°9 consistant en la parcelle n°15 délimité du coté sud et est par une voie projetée du coté nord par un tiers et du coté ouest par la parcelle n°16 d'une contenance de 341 m² et l'immeuble n° 10 consistant en la parcelle n°18 délimité de coté sud, par une voie projetée, du coté est par la parcelle, n°17, du coté nord par un tiers et du coté ouest par la parcelle n°19 d'une contenance de 424 m².

Mise à prix : (151.317.000) après la réduction du prix de 40% :

1- Le 1er immeuble (parcelle n°2) 19.125.000 dt

2- Le 2ème immeuble (parcelle n°3) 16.842.000 dt

3- Le 3ème immeuble (parcelle n°4) 16842.000 dt

4- Le 4ème immeuble (parcelle n°7) 15.606.000 dt

5- Le 5ème immeuble (parcelle n°8) 9.954.000 dt

6- Le 6ème immeuble (parcelle n°11) 14.175.000 dt

7- Le 7ème immeuble (parcelle n°12) 12.600.000 dt

8- Le 8ème immeuble (parcelle n°13) 13.020.000 dt

9- Le 9ème immeuble (parcelle n°15) 15.345.000 dt

10- 10ème immeuble (parcelle n°18) 17.808.000 dt

La date et lieu de la vente : le 01/11/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Mahdia où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X01074VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Hédi Ben Mohamed Ben Mabrouk Bouhouch, CIN 11002734 sis à cité Elmostakbal Bir Ali Ben Khlifa Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 472.92 parts dans l'immeuble dénommé "essaada" objet du TF n°3650 Sfax consistant en un terrain d'une contenance de 38163 m² sis à la délégation de bir Ali Ben Khlifa gouvernorat de Sfax. Les parts revenant au débiteur saisi consiste en un terrain clôturé situé au coté ouest au milieu d'une cité d'une contenance de 510m² sur le quel est édifiée une maison d'une superficie couverte de 164 m² et au coté nord est un garage, d'une superficie couverte de 26 m², délimité du coté est par une clôture de 22.35 mètres de largeur, de coté ouest par une clôture du 21.80 mètres de largeur, du coté nord sud par une clôture de 22.75 mètres de largeur et du coté sud par une clôture de 23.10 mètres de largeur.

L'état de la maison est très moyenne elle est non achevée et située à 50 mètres de la ceinture du coté nord et 250 mètres du coté ouest.

Mise à prix : (61.641.000) frais en sus

La date et lieu de la vente : le 3/11/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax 2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X01075VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Jamel Ben Ameur domicile élue Etude maître Atitallah Adel sis à la rue Salem Harzallah immeuble Attijeri Bank 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Ahmed Jerbi cin 08806413 demeurant à la route de Gabès cité Habib rue 2085 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de Gabès cité Habib rue 2085 Sfax sud Sfax contenant un appartement au dessus de la maison du père du débiteur saisi Ahmed Jerbi son entrée par une porte privée sur la rue principale qui mène à des escaliers.

Il est délimité du coté sud par Arous, du coté est par pharmacie rekik, du coté ouest par rue ankara d'où son entrée et du coté nord par Najet.

Il est composé par un hall dont sa longueur et son largeur 2 mètres environ, un couloir de 7 mètres de longueur, un salon de 4 mètres de longueur et 3.9 mètres environ de largeur, un séjour de 3.5 mètres de largeur et une chambre à coucher de 4 mètres de longueur et de 3 mètres de largeur, une 2ème chambre à coucher de 4 mètres de longueur et 3

mètres de largeur, une 3ème chambre de 3 mètres de largeur et une cuisine de 4 mètres de longueur et de 3 mètres de largeur, un air de 3 mètres de largeur et de 1 mètre de largeur, un bloc sanitaire de 2 mètres de longueur et de 1 mètre de largeur, la superficie totale est de 116.20m² d'où 93.75 m² couvert.

Mise à prix : (34.800.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 3/11/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X01076VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

Banque De Tunisie, société anonyme, RC n°B1105941996, représentée par son représentant légal dont le siège social est situé 2 Rue de Turquie Tunis Représentée par Maître Imed Mseddi avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF 50196/F/A/P/000.

Partie saisie en sa qualité de caution hypothécaire :

Imed Hachicha, gérant d'une société titulaire de la CIN 05256727, demeurant à l'avenue Habib Bourguiba impasse Hachicha n°7 Sekit Ezzit Sfax.

Propriété à vendre :

La totalité de la propriété objet du titre foncier n°97018 Sfax, dénommée «El Majd 96» d'une superficie de 58m², située à la route Gremda km 0,5 Sfax, consistant en un appartement situé à l'immeuble El Majd au 7ème étage qui comprend une cuisine, une salle de bain, un bureau d'une superficie de 15,20 m² ouvrant sur un balcon, un autre bureau d'une superficie de 19,25 m², son sol en carrelages , son toît en staff, équipé par toutes les installations nécessaires, avec les parties divises liées au titre foncier précité soit (58/5588) à extraire du titre foncier 72377 Sfax.

Mise à prix :

Fixée à cent quatre mille huit cent dinars (104.800,000 D) en plus des frais et honoraires qui seront fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax sis au plais de justice rue Victor Hugo Sfax le lundi le premier novembre deux mille vingt et un 01/11/2021 à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peuvent s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax.

2021X01079VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

Banque de Tunisie, société anonyme, RC n°B1105941996, représentée par son représentant légal dont le siège social est situé 2 Rue de Turquie Tunis Représentée par Maître Imed Mseddi, avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF : 501961F/A/P/000.

Partie saisie en sa qualité de caution hypothécaire :

Ihsen Ben Mohamed Hachicha, gérant d'une société, titulaire de la CIN 05298198, demeurant à avenue Habib Bourguiba impasse Hachicha n°7 Sekit Ezzit Sfax.

Propriété à vendre :

La totalité de la propriété objet du titre foncier n°97019 Sfax, dénommée «El Majd 97» d'une superficie de 59m², située à la route Gremda km 0,5 Sfax, consistant en un appartement situé à l'immeuble El Majd au 7ème étage qui comprend un bureau d'une superficie de 23,62 m², un deuxième bureau d'une superficie de 20,07 m² et un troisième d'une superficie de 15,31 m² avec un balcon, son sol en carrelages, son toit en staff, équipé par toutes les installations nécessaires, avec les parties divises liées au titre foncier précité soit (59/5588) à extraire du titre foncier 72377 Sfax.

Mise à prix :

Fixée à cent six mille et deux cent dinars (106.200,000D) en plus des frais et honoraires qui seront fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax sis au plais de justice rue Victor Hugo Sfax le lundi le premier Novembre deux mille vingt et un 01/11/2021 à partir de neuf heure du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peuvent s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie

poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax.

2021X01080VEPA1

Avis aux créanciers

Cession d'entreprise

Société TUNISIE PORTES - SARL

MF : 0791812E

Suite au jugement rendu par le Tribunal de Première Instance de Ben Arous le 02/3/2021 dans l'affaire n°213, il a été décidé de considérer la Société TUNISIE PORTES en situation de cessation de paiement à partir du 25 juin 2009 et l'impossibilité de son redressement dans sa situation actuelle et a ordonné sa cession aux tiers et a chargé l'Administrateur Judiciaire Noureddine Ayoub, sis au 11, rue de Beyrouth, bureau n°19 Tunis Belvédère de la cession et la rédaction du cahier des charges.

Les créanciers de la société TUNISIE PORTES sont invités à produire leurs titres de créances dans un délai de 15 jours à partir de la date de la publication au JORT, au Cabinet de l'Administrateur Judiciaire.

2021R02384VEPA2

Suspension des procédures d'exécution contre la caution

Société GENERAL CONFORT «ELECTRO NABLI»

Siège social : Rue Ibn Maja zone Industrielle saint gobain Mégrine Ben Arous

Affiliation CNSS : 67.521 - 09

Identifiant unique : 0017719W

En vertu de la décision rendue le 14/9/2021 dans le cadre de l'affaire n°307 (redressement judiciaire), le président du tribunal de première instance de Ben Arous a décidé la suspension des procédures d'exécution visant le recouvrement d'une créance antérieure à la période d'observation et ce contre Mr Mohamed Nabli en sa qualité de caution personnelle et solidaire avec la débitrice principale la société GENERAL CONFORT «ELECTRO NABLI».

2021402359VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

du 29 octobre 2021

SOCIETE AUXILIAIRE D'INVESTISSEMENT "S.I.C.A.F."

Loi n°88-92 du 02 août 1988, modifiée par la loi

N°92-113 du 23 novembre 1992 et les textes subséquents

Société anonyme

Au capital de 10.461.000 DT

Siège social : Immeuble REZIG CENTER, Bloc C-9, rue des Usines - Sidi Rézig - 2033 Mégrine

Identifiant Unique : 44696 R

M.F : 446960 R N M 000

Les actionnaires de la SAI SICAF sont conviés à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 29 octobre 2021 à 15 H au siège social de la société «Immeuble REZIG CENTER, Bloc C-9, rue des Usines - Sidi Rézig - 2033 Mégrine», à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Annulation de la décision de dissolution de la société

2. Démission de Mr Slim Allouche de sa fonction de liquidateur

3. Questions diverses.

Les actionnaires sont invités à assister à cette assemblée ou à s'y faire représenter par un autre, au moyen d'un pouvoir à remettre au mandataire, revêtu de sa signature et de la mention manuscrite «BON POUR POUVOIR».

2021R02380SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

ONE TECH HOLDING

S.A faisant appel public à l'épargne

Au capital social de 53.600.000 dinars

Siège social : 16, rue des entrepreneurs - La Charguia 2 - 2035 Ariana

Identifiant Unique : 1174821B

Les actionnaires de la société ONE TECH HOLDING sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 27 octobre 2021 à 10 heures au siège social de la société sis, 16 rue des Entrepreneurs - La Charguia 2 - Ariana - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et des délais de convocation;

2. Augmentation du capital social par incorporation de réserves;

3. Modification corrélative des statuts;

4. Pouvoirs pour formalités.

2021R02381SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DE KASSERINE

Immeuble SPROLS, FOURAT 1, Route de Sbeitla, 1200 Kasserine

Messieurs les actionnaires de la Société Régionale de Transport de Kasserine sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 21 octobre 2021 à 9H au siège de la Société sis à l'immeuble SPROLS Fourat I route de Sbeitla Kasserine en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Présentation et approbation de rapport d'activité de l'exercice 2020,

2- Présentation et approbation des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2020,

3- Approbation éventuelle de ces rapports et des états financiers de l'exercice, 2020,

4- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2020,

5- Affectation des résultats

6- Application de la note circulaire n°28 du 22 Juin 2005 de Monsieur Le Premier ministre concernant le versement de jeton de présence pour les membres des représentants d'Etat dans le Conseil d'Administration,

7- Prolongation du mandat des membres du conseil d'administration pour les années 2021/2022/2023.

2021R02387SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DE KASSERINE

Immeuble SPROLS, FOURAT 1, Route de Sbeitla, 1200 Kasserine

Messieurs les actionnaires de la Société Régionale de Transport de Kasserine sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le jeudi 21 octobre 2021 à 10 H au siège de la Société à Kasserine en vue de :

- Statuer sur les dispositions de l'article 388 du code des Sociétés commerciales.

2021R02388SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «UTS PALMA-SA»

Société anonyme

Au capital de 8.276.550 Dinars

Siège social : 20 Rue des Entrepreneurs - Charguia II - Tunis

RNE : 1376292V

MF : 1376292V/A/M/000

Matricule CNSS : 567189-30

Les actionnaires de la société «UTS PALMA-SA» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au siège de la société ATD SICAR sis à la Résidence Lac 2001, Bureau A 202, Rue Lac Léman, Les Berges du Lac 1053, Tunis, le 22 octobre 2021 à 09 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2020 ;

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020;

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020 ;

4. Affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2020 ;

5. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

6. Quitus aux administrateurs de la société pour leur gestion au titre de l'exercice 2020 ;

7. Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration;

8. Délégation de pouvoirs pour formalités.

2021R02389SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul

S.A au capital de 3.000.000 D T

144, Avenue Habib Thameur- Nabeul 8019

Matricule Fiscal n°009368WAM000

RNE n°B121201997

Les actionnaires de la société régionale de transport du gouvernorat de Nabeul sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 21 octobre 2021 à 12h du matin à la salle des réunions à l'hôtel Khayam Garden à Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des dispositions à prendre en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales et l'article 45 du statut de la SRTGN .

- Les actionnaires peuvent assister personnellement aux travaux de l'Assemblée ou se faire représenter par tout autre actionnaire moyennant un pouvoir qui doit être déposé auprès du service juridique (au siège social de la société) avant la tenue de l'assemblée générale.

- Les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société (service juridique) durant le délai légal.

2021R02404SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul

S.A au capital de 3.000.000DT

144, Avenue Habib Thameur – Nabeul 8019

Matricule fiscal n° 009368WAM000

RNE n°B121201997

Les actionnaires de la Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 21 octobre 2021 à 10h.00 à la salle des réunions à l'hôtel Khayam garden à Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la tenue de l'assemblée Générale Ordinaire hors du délai réglementaire.

2- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019.

3- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

4- Approbation des rapports du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019.

5- Quitus aux administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2019.

6- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

7- Désignation des administrateurs au conseil d'administration de la S.R.T.G.N pour les exercices 2020 - 2021 - 2022.

8- Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration.

- Les candidatures au poste d'administrateur représentant les actionnaires privés au conseil d'administration doivent être déposées au bureau d'ordre de la S.R.T.G.N à son siège social à Nabeul au plus tard trois jours avant la date de la tenue de l'assemblée.

- Les actionnaires peuvent assister personnellement aux travaux de l'assemblée ou se faire représenter par tout autre actionnaire moyennant un pouvoir qui doit être déposé auprès du service juridique (au siège social de la société) avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

- Les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société (service juridique) durant le délai légal.

2021R02405SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 22/10/2021

Société Addiwan de Production Audio-visuelle

Société anonyme

Au capital de : 1 365 000 Dinars

Siège social : Route de Téniour km 5 -Immeuble Jammoussi - Chihia - Sfax

MF : 1314606/B/A/M/000

Les actionnaires de la société Addiwan de Production Audio-visuelle, sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu au siège social de la société sise à route de teniour Km 5 - Immeuble Jammoussi - Sfax, le 22 octobre 2021 à 16H30 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des procédures et délais de convocation

2. Délibérer sur l'application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

3. Divers sujets.

2021X01083SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 22/10/2021

Société Addiwan de Production Audio-visuelle

S.A au capital de 1365 000 Dinars

Siège social : route de Téniour km 5 - Immeuble Jammoussi - Chihia - Sfax

MF : 1314606/B/A/M/000

Les actionnaires de la société Addiwan de Production Audio-Visuelle sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de leur société, qui se tiendra le 22/10/2021 à 15 heures, au siège social de la société sise à route de Teniour Km 5 - Immeuble Jammoussi - Sfax, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des procédures et délais de convocation

2. Lecture et approbation du rapport annuel détaillé sur la gestion de la société durant l'exercice 2020

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020 et affectation du résultat

4. Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers clos le 31 décembre 2020 ;

5. Nomination d'un commissaire aux comptes

6. Approbation de l'opération de cession d'actions

7. Approbation de la modification au niveau de la composition du conseil d'administration;

8. Fixation des jetons de présence ;

9. Quitus aux administrateurs;

10. Divers sujets.

2021X01084SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

TAWASOL GROUP HOLDING SA

Société anonyme

Au capital de 108 000 000 dinars

Siège social : 20, Rue des entrepreneurs - La Charguia II - Ariana - Tunisie

Identifiant Unique : 1271778K

Le conseil d'administration convoque par la présente tous les actionnaires de la Société TGH à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 21 octobre 2021 à 12H du matin et qui se tiendra à distance par visioconférence en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des modalités d'organisation à distance

- Entérinement du retard dans la tenue de l'AGO annuelle relative à l'exercice 2020.

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur t'activité de la société TGH et du Groupe pour l'exercice 2020

- Lecture des rapports généraux et spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2020

- Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2020

- Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

- Affectation des résultats de l'exercice 2020

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020

- Nomination d'un administrateur indépendant

- Nomination ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les actionnaires qui souhaitent participer à l'assemblée générale en visioconférence sont invités à communiquer leurs adresses mails pour pouvoir recevoir des invitations et consulter les documents de l'Assemblée mis à leur disposition et ce au plus tard le 19/10/2021 à l'adresse suivante : tawasolgroupholding.tgh@gmail.com

2021402345SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

TAWASOL GROUP HOLDING SA

Société anonyme

Au capital de 108 000 000 dinars

Siège social : 20, Rue des entrepreneurs - La Charguia II - Ariana - Tunisie

Identifiant Unique : 1271778K

Le conseil d'administration convoque par la présente tous les actionnaires minoritaires de la Société TGH à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 21 octobre 2021 à 13H30 et qui se tiendra à distance par visioconférence en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des modalités et des délais d'organisation à distance

2. Désignation d'un administrateur représentant des actionnaires minoritaires

3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Messieurs les actionnaires sont avisés que seuls les actionnaires détenant individuellement au plus 0,5 % du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus 5 % du capital, pourront émettre des votes au cours de cette assemblée. Les actionnaires majoritaires et anciens, s'abstiendront de voter.

Les actionnaires qui souhaitent participer à la réunion de l'assemblée en visioconférence sont invités à communiquer leurs adresses mails

pour pouvoir recevoir des invitations et consulter les documents mis à leur disposition et ce au plus tard le 19/10/2021 à l'adresse suivante : tawasolgroupholding.tgh@gmail. com.

2021402346SANB3

NIWEES TUNISIE SA

Capital social : 4.000.000 dinars tunisiens

Siège social : Malek Center, Bloc B, 1er étage, bureau D9, centre urbain nord 1082 Tunis

Identifiant unique : N°1622675G

Messieurs les Actionnaires de la Société NIWEES TUNISIE SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 22 octobre 2021 à 9 Heures 30, au Cabinet ZAANOUNI LAW FIRM & ASSOCIATES, 6 Rue Imam Rassaa, Tunis 1002 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Ratification du mode et du délai de convocation;

2) Nomination d'un membre du Conseil d'administration en application de l'article 195 du Code des sociétés commerciales :

3) Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Tout actionnaire pourra se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition qu'un "POUVOIR" soit communiqué par tout moyen laissant trace écrite cinq jours avant la date de l'assemblée.

2021402353SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société GOLF IMMOBILIER

Société anonyme

Au capital de 1.375.000 dinars

Siège social : 32 avenue de l'Environnement Dar Fadhal 2036 La Soukra

I.F : 615243K/A/M/000

Cotisant à la CNSS : N°232997-03

Messieurs les actionnaires de la société GOLF IMMOBILIER sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 19 octobre 2021 à 10 heures au siège de la société sis au 32 Avenue de l'Environnement Dar Fadhal, 2036 La Soukra Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Changement de la forme juridique de la société.

2. Modification des statuts.

3. Désignation d'un gérant

4. Pouvoirs pour formalités.

2021402357SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE SIMEF ELECTRIC - Sarl

17 Rue De La Teinturerie

Z.I. Sidi Rezig - 2033 Mégrine

T.V.A : 873605D/A/M/000

CNSS : 163149-92

Messieurs les associés de la Société SIMEF Electric, SARL, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des associés qui aura lieu le lundi 11 octobre 2021 à dix heures au siège social de notre société 17 rue de la Teinturerie Z.I. Sidi Rezig 2033 Mégrine, et ce afin d'examiner les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

- Examen de la participation dans le capital d'un projet de société à Dubaï (Emirats Arabes Unis),

- Examen du budget de l'année 2022,

- Questions diverses.

2021R02383SRLB3

SOCIETE TUNISIENNE D'ACCONAGE & DE MANUTENTION

BILAN 2019
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	EXERCICE AU 31/12	
	2019	2018
ACTIFS NON COURANTS		
- Immobilisations incorporelles	11 120 057	2 843 244
- Amortissements	1 187 297	1 001 831
V.Nette	**9 932 760**	**1 841 414**
- Immibilisations corporelles	289 206 378	277 575 425
- Amortissements	214 306 705	198 955 772
V.Nette	**74 899 673**	**78 619 653**
- Immibilisations financières	2 018 396	2 845 902
- Amortissements	113 443	118 525
V.Nette	**1 904 953**	**2 727 377**
- Autres actifs non courants	732 115	1 496 447
Total des Actifs non Courants	**87 469 501**	**84 684 892**
ACTIFS COURANTS		
- Stocks Finals	15 934 561	15 275 891
- Provisions	2 206 639	2 206 639
V.Nette	**13 727 922**	**13 069 253**
- Clients et comptes rattachés	106 333 178	91 204 075
- Provisions	24 811 976	12 295 694
V.Nette	**81 521 202**	**78 908 381**
- Autres actifs courants	25 029 504	17 555 949
- Provisions	3 591 354	3 117 488
V.Nette	**21 438 149**	**14 438 462**
- Placements et Autres Actifs Financiers	39 500 000	25 300 000
- Liquidités et Equivalents de liquidités	11 442 308	24 112 974
Total des Actifs Courants	**167 629 581**	**155 829 069**
TOTAL DES ACTIFS	**255 099 083**	**240 513 961**

SOCIETE TUNISIENNE D'ACCONAGE
& DE MANUTENTION

BILAN 2019
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	EXERCICE AU 31/12	
	2019	2018
CAPITAUX PROPRES		
- Capital Social	54 500 000	54 500 000
- Réserves	3 813 193	3 813 193
- Autres Capitaux Propres	3 424 809	3 595 357
- Résultats Reportés	-30 064 879	-32 487 931
Total des Capitaux Propres avant Résultat de l'Exercice	**31 673 123**	**29 420 618**
Résultat de l'Exercice	**-1 413 705**	**2 423 052**
Total des Capitaux Propres avant Affectation	**30 259 417**	**31 843 671**
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
- Provisions pour Risques et charges	14 890 032	12 639 753
- Emprunts	30 650 684	37 908 242
Total des Passifs non Courants	**45 540 716**	**50 547 995**
PASSIFS COURANTS		
- Fournisseurs et comptes rattachés	96 291 332	91 203 912
- Autres Passifs Courants	73 065 281	57 884 401
- Concours bancaires et autres passifs financiers	9 942 337	9 033 983
Total des Passifs Courants	**179 298 950**	**158 122 295**
Total des Passifs	**224 839 666**	**208 670 290**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	**255 099 083**	**240 513 961**

SOCIETE TUNISIENNE D'ACCONAGE
& DE MANUTENTION

ETAT DE RESULTAT 2019

(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	EXERCICE AU 31/12	
	2019	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
- Revenus	169 212 666	167 785 382
- Autres Produits d'exploitation	8 947	9 150
Total des Produits d'exploitation	**169 221 613**	**167 794 532**
CHARGES D'EXPLOITATION		
- Achats consommés	13 506 915	13 827 473
- Charges du personnel	90 867 406	85 603 288
- Dotations aux amortissements et aux provisions	30 575 315	29 555 687
- Autres charges d'exploitation	42 150 140	36 654 987
Total des Charges d'exploitation	**177 099 776**	**165 641 435**
Résultat d'exploitation	**-7 878 164**	**2 153 097**
- Charges Financières	3 663 559	3 562 913
- Produits financiers	4 613 532	1 205 568
- Autres gains ordinaires	7 679 247	6 900 286
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS	**751 056**	**6 696 038**
- Impôts sur les bénéfices	2 164 762	4 272 985
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**-1 413 705**	**2 423 052**
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	**-1 413 705**	**2 423 052**

2021R02379BCFA5